



ROQUEMAURE

Patrick SCORSONE

Mis à jour le 07/12/2024



Conseiller départemental du canton de Roquemaure

élu depuis le 01/07/2021

en binôme avec Nathalie Nury

- Né le 28/12/1963
- **GROUPE RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE** - Membre de la Commission Permanente
- Président de la Société d'Aménagement et d'Equipement du Gard
- Chef d'entreprise
- **CONTACTER MON ÉLU**

27 031 habitants

- 6 crèches
- 1 collège
- 1 Centre Médico-Social (CMS)
- 1 centre d'incendie et de secours
- 2 EHPAD
- 1 Maison en partage

Liste des communes constituant ce canton : Codolet, Laudun-l'Ardoise, Lirac, Montfaucon, Roquemaure, Saint-Geniès-de-Comolas, Saint-Laurent-des-Arbres, Saint-Paul-les-Fonts, Saint-Victor-la-Coste, Sauveterre et Tavel.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76